Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260605-075_2026-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 075/2026

Nombre
de Conseillers en exercice 27
de Présents 21
de Votants 27
Pouvoirs : 6

Nota : La Maire certifie que la liste des délibérations a été publiée électroniquement dans un délai d'une semaine suivant la séance et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 27 mai 2026.

La Maire,
Nadège COULON-TRARI

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune de BRETEIL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Madame Nadège COULON-TRARI, Maire.

Etaient présents : COULON-TRARI Nadège, MEURICE Paul, LEDUC Katia, LE GALL Jean-Paul, BOUTTIER Élodie, AIDOUD Ahmed, ANDRÉ Sylvie, LE BRUN Gilles, CLAVIER Jean-Christophe, LERAY Catherine, SÉNÉCHAL Emmanuelle, MARCHAIS Yann, BOURVIC Arnaud, BONNERUE Linda, MARTIN Jérémy, LEPOIVRE Aymeric, GUYOT Albane, GARDETTE Stéphane, DANIEL Jean-Louis, AUBERT Yoan.

Excusés : BEAUJEAN Thierry, LE COUVIOUR Mélanie, LE NAOUR Solène, ASSIÉ Benjamin, GUEGUEN Marie, BRUNET Béatrice.

Absent : /

Pouvoirs : BEAUJEAN Thierry à LE GALL Jean-Paul, LE COUVIOUR Mélanie à Katia LEDUC, LE NAOUR Solène à Yann MARCHAIS, ASSIÉ Benjamin à MEURICE Paul, GUEGUEN Marie à AUBERT Yoan, BRUNET Béatrice à Jean-Louis DANIEL.

Secrétaire de séance : Annie CHEVALIER a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Madame la Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

a) Composition du bureau électoral

Madame la Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
MM./Mme Ahmed AIDOUD, Jean-Paul LE GALL, Albane GUYOT et Aymeric LEPOIVRE.
La présidence du bureau est assurée par Madame la Maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

La liste Commune de BRETEIL est composée par :

Madame la Maire indique que doivent être élus 15 délégués et 5 suppléants.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260605-075_2026-DE

c) Élection des délégués titulaires

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 27
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 27

Suffrages obtenus :

- *liste Commune de Breteil* : 27 voix

Le quotient applicable est : 27 / 15 = 1,8 (si tous les élus votent y compris par procuration)

- *liste Commune de Breteil* obtient : 27 / 1,8 = 15, soit 15 sièges

Madame la Maire proclame les résultats définitifs :

- *liste Commune de Breteil* : 15 sièges

d) Élection des délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 27
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 27

Suffrages obtenus :

- *liste Commune de Breteil* : 27 voix

Le quotient applicable est : 27 / 5 = 5,4 (si tous les élus votent y compris par procuration)

- *liste Commune de Breteil* obtient : 27 / 5,4 = 5, soit 5 sièges

Madame la Maire proclame les résultats définitifs :

- *liste Commune de Breteil* : 5 sièges

Pour extrait conforme,

La Maire,
Nadège COULON-TRARI

MAIRIE DE BRETEIL
ILLE-ET-VILAINE

Le secrétaire de séance,
Annie CHEVALIER